





NOUVELLES OUVRIERES

Conseil Central des Metiers et du Travail
Le Conseil Central a siége hier soir...

Le Conseil nomme MM. U. Lafontaine, W. Duggan, R. Keys et J. A. Rodier pour aller à Québec...

Les tailleurs de cuir ont eu une importante réunion publique hier soir...

Les Chevaliers du Travail
Les nouvelles de Philadelphie, concernant l'Assemblée Générale des Chevaliers du Travail...

CONVOICTIONS

Assemblée Mont-Royal, C. T. - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Cordonniers - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Carrossiers - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Cigariers No 18 - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Cordonniers - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Carrossiers - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Cigariers No 18 - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Cordonniers - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Carrossiers - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Cigariers No 18 - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Cordonniers - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Carrossiers - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Cigariers No 18 - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Cordonniers - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Carrossiers - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Cigariers No 18 - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

Assemblée des Cordonniers - Réunion, ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame...

PAS DE CARDINAL AMERICAIN

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

FINANCE

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

Ontario ne veut plus prêter dans la province de Québec, et elle a raison...

EN DETAIL

MOINS QUE LES PRIX DU GROS
Quelques belles fabriques à Montréal...

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT
En partie des beaux pardessus, ulsters, habillements d'affaires...

RENDEZ-VOUS A TEMPS
Si vous voulez vous procurer un choix de vêtements...

J. G. Kennedy & Cie
31 RUE ST LAURENT

BEAUX SLEIGHS!
Nous manufacturons quelques-uns des plus beaux modèles...

AVIS
Le vin St Michel n'est pas un vin Canadien...

Une voix des bois
sa fait entendre sur la ligne du chemin de fer...

Demain Samedi
POUR DAMES
Bottines boutonnées en Kid Dongola se vendant ailleurs \$1.75 pour 99c

JUST. VANIER
137 RUE ST-LAURENT

QUARTIERS GENERAUX
ROBES POUR VOITURES
Fournitures pour assistants et Coiffeuses en Fournitures de Tailleurs.

JOHN MARTIN & CIE
145-151 rue St-Paul, Montréal

MAGASIN de Coiffures de Palmer
1745 rue Notre-Dame

LE CARNOT
La dernière coiffure à Paris.

PILULES DE NOIX LONGUES DE MEGALE POUR AFFECTIONS BILIEUSES &c.

SAISON des FETES

MOINS QUE LES PRIX DU GROS
Nous exposons maintenant en vente des robes...

JOHN MACDONALD & CIE
Rues Wellington et Front-Est, Toronto

PACIFIQUE CANADIEN
JOUR D' ACTIONS DE GRACES

JOUR D' ACTIONS DE GRACES
Des billets aller et retour seront émis au prix d'un

BILLET SIMPLE
Bons pour aller par les convois du soir le 22 Novembre...

BUREAU de la ville, 123 rue St-Jacques

CONVOICTION de CREANCIERS
Province de Québec, Cour Supérieure

MONTREAL ROOFING CO.
coin de la rue Latour et ruelle Busby.

ETOFFES A ROBES
Nous venons de recevoir 3 caisses

ETOFFES A ROBES
Ces étoffes sont ce qu'il y a de plus nouveau sur le marché.

Elles devaient nous être livrées en Octobre...

Les dames sont respectueusement invitées à venir les voir.

Dupuis Frères

CHEMIN DE FER

PACIFIQUE CANADIEN
GARE DE LA RUE WINDSOR

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de jour pour Saint-Jean, Farnham, Sherbrooke...

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de nuit pour Saint-Jean, Farnham, Sherbrooke...

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de jour pour Sherbrooke, Farnham, Saint-Jean...

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de nuit pour Sherbrooke, Farnham, Saint-Jean...

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de jour pour Sherbrooke, Farnham, Saint-Jean...

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de nuit pour Sherbrooke, Farnham, Saint-Jean...

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de jour pour Sherbrooke, Farnham, Saint-Jean...

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de nuit pour Sherbrooke, Farnham, Saint-Jean...

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de jour pour Sherbrooke, Farnham, Saint-Jean...

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de nuit pour Sherbrooke, Farnham, Saint-Jean...

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de jour pour Sherbrooke, Farnham, Saint-Jean...

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de nuit pour Sherbrooke, Farnham, Saint-Jean...

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de jour pour Sherbrooke, Farnham, Saint-Jean...

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de nuit pour Sherbrooke, Farnham, Saint-Jean...

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de jour pour Sherbrooke, Farnham, Saint-Jean...

GARE DE LA RUE WINDSOR
Expresse de nuit pour Sherbrooke, Farnham, Saint-Jean...

LE POUVOIR D'EMPRUNT

Le trésorier de la cité écrit
Que la réduction demandée aura un mauvais effet

TEXTE DE LA LETTRE

Le trésorier de la cité, M. Robb, vient d'adresser à l'échevin Hurlbut, président du comité des finances, la lettre suivante au sujet de la réduction du pouvoir d'emprunt :

En réponse à la question que vous m'avez adressée au sujet de la réduction du pouvoir d'emprunt de la cité à la valeur de la propriété taxable seulement, je dois dire d'abord que la charte de la cité déclare formellement que la cité peut emprunter jusqu'à 15 pour cent de la valeur totale des propriétés situées dans ses limites, que les emprunts ont été contractés jusqu'à présent sur cette base, que les certificats à cet effet ont été mis avec les prospectus sur le marché de Londres, et je considère que tout changement, même celui dont il est question, ne peut manquer d'avoir un mauvais effet parmi les financiers.

Quant au mérite de la question, il y a certainement confusion d'idées. Les propriétés exemptes de taxes appartiennent au gouvernement, à la cité, à des institutions ecclésiastiques, ou de bienfaisance. Que l'on dise que l'on voudrait des propriétés, on ne peut pas dire que les propriétés municipales qui comprennent l'école, les parcs, les édifices à l'usage de la ville forment l'actif de la cité, et c'est certainement une erreur de les soustraire à la garantie collatérale sur laquelle les prêteurs ont droit de compter.

Quant aux églises et aux maisons de charité, elles ne sont pas tout qu'en partie exemptes de taxes, après qu'elles paient toutes la taxe d'eau et contribuent par là à payer l'intérêt sur la dette de la cité, et qu'elles paient la taxe d'affaires et les cotisations, quand les propriétés placées dans cette dernière catégorie sont occupées pour des fins commerciales.

On ne peut raisonnablement vouloir transformer cette exemption partielle en une irresponsabilité absolue et complète ; et la confusion des idées sur ce sujet devient plus frappante quand on voit certaines personnes exprimer cette opinion et se prononcer en même temps pour l'abolition de toutes les exemptions.

Tout le monde veut la même chose : arrêter l'accroissement trop rapide de la dette ; or ce but peut être atteint sans bien en réduisant le taux ou la proportion de l'emprunt de 15 à 12 1/2 % et en laissant intactes les dispositions de la charte. Cela, bon d'avoir un mauvais effet, sur le marché, aurait un bon résultat, il n'y aurait plus moyen d'emprunter dans le moment, vu que notre dette est précisément à 12 1/2 % de l'évaluation qui sera portée au rôle de cette année, et je ne crois pas qu'on puisse redouter à l'avenir une augmentation du chiffre des exemptions dans le but d'emprunter.

Je puis ajouter que l'aveu de la cité, au point de vue purement légal, considère que la diminution de la garantie collatérale aurait un effet rétroactif et que par conséquent elle serait condamnable, pendant que la réduction de la proportion de l'emprunt de 15 à 12 1/2 % ne peut souffrir de difficulté.

Respectueusement,
Wm. Robb,
Trésorier de la cité.

L'HOPITAL GENERAL

Les gouverneurs visiteurs de l'Hôpital Général pour la semaine commençant lundi, le 20 courant, seront MM. E. Archibald, A. McArthur, W. de M. Marshall et S. Cross.

DES GRAVERES IMMORALES

Un jeune homme de 18 ans, Thomas Boyle, assez bien mis, est entré ivre, hier soir, dans une maison de la rue Lallemand, où il a voulu se conduire indécemment. Il a été mis à la porte et arrêté par le constable Raymond, qui a trouvé en sa possession les gravures les plus immorales qu'on puisse imaginer. Le fait, lui a dit le recorder, d'avoir en votre possession de telles gravures mérité le pénitencier.

VENTE ILLEGALE DE BOISSON

Godfrid Charlebois, de Bine Bernots, accusé de vente de boisson le dimanche, a été condamné, hier, en cour de police, à une amende de \$75 et aux frais en plus, de prison.

FAUSSE ALARME

Hier après-midi la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été mandée à la Côte Saint-Paul pour fausse alarme. Inutile de dire que celui qui a fait le drôle doit être un tier gamin.

GARE AU TRAMWAY

Hier soir, un cheval, attelé à une voiture, a pris le mors aux dents sur la rue Craig, vis-à-vis le Champ-de-Mars. Le cheval, effrayé par la lampe et la sonnerie électrique d'un char urbain, s'élançant avec une rapidité vertigineuse du côté ouest. En passant au coin de la rue Gosford, il renversa un petit garçon qui s'adonnait à traverser la rue. L'enfant ne reçut aucun mal. Le cheval fut arrêté après avoir soulevé et brisé les débris de la voiture.

AVIS

Le vin St-Michel n'est pas un vin Canadien. C'est un vin Français, ennobli par le règne de Louis XI, jusqu'à l'ère moderne. Son nom n'est pas celui de l'échange, mais bien du comte de St-Michel qui fut le premier à récolter ce vin et à en faire connaître l'efficacité dans les cas de faiblesse, d'anémie et de dyspepsie.

INCENDIE A SAINT-JOHN, N.-B.

Fortes considérations
Saint-John, N. B., 16. La magnifique bâtisse de M. Cartill, rue Waterloo, a été détruite, ce matin, par le feu. Cet incendie a été très difficile à combattre. La bâtisse seule avait coûté \$45,000, sur laquelle il n'y a que \$2,000 d'assurance.

MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE

Au Mexique
DÉMING, Nouveau Mexique, 16. On vient de recevoir la nouvelle qu'un mouvement révolutionnaire sérieux vient de se produire le long de la frontière au Mexique. Il y a quelques temps, une troupe de révolutionnaires a attaqué la ville de Polanco et pillé le bâtiment de la douane de cette localité. Après ce coup de main, les rebelles se sont enfuis dans les montagnes. Des troupes sont envoyées à la poursuite de ces derniers.

LA DYNAMITE A MARSEILLE

Une bombe fait explosion dans le restaurant du général Mathelin
Une autre bombe trouvée dans un corridor de la maison

MARSEILLE, 16. Cette ville vient d'être plongée dans un état voisin de la panique par une tentative pour faire sauter la résidence du général Mathelin, commandant le 14e corps d'armée, et dont le quartier-général est en cette ville. La maison occupée par le général Mathelin est entourée de murs très hauts et gardée par des sentinelles postées à différents endroits. Malgré ces précautions, quelqu'un est parvenu à placer une machine infernale dans la salle des officiers d'ordonnance. A minuit, tous les occupants du quartier-général ont été épouvantés par une terrible explosion qui a abîmé toutes les constructions des environs, jusque dans leurs fondations. Les occupants de ces maisons sont sortis à la hâte et à peine vêtus, et peu d'instants après, les rues voisines étaient pleines de monde.

Après les premiers moments de panique, la police a procédé à des recherches et a trouvé un fragment de boîte en ferblanc que l'on croit avoir contenu de la dynamite. Dans le corridor de la résidence du général, on a trouvé une bombe qui n'avait pas éclaté. L'explosion au quartier-général a détruit une partie des murs. Personne n'a été blessé. Un Italien, soupçonné d'être l'auteur de l'attentat, a été arrêté.

LA GUERRE AU MAROC

MARDEIF, 17. Le bombardement du camp et des tranchées occupés par les Rifains autour de Mellila continue, mais sans résultats appréciables, tant que l'on ne peut jeter de la mitrailleuse sur les postes avancés des Espagnols. Les forts San Lorenzo, Camellos, Rosario, Caberzas, Polygone et San Francisco prennent part au bombardement. Les Rifains ripostent au feu, mais se tiennent hors de la zone dangereuse des lignes espagnoles. Les pertes ne sont pas nombreuses du côté des Espagnols.

LONDRES, 16. Une dépêche reçue de Mellila, dit : « La construction de retranchements autour des petites forteresses situées au delà des grandes fortifications a commencé hier et se continue avec la plus grande activité. Les ouvriers sont protégés par l'artillerie des forts. Les Rifains ont, à différentes reprises, ouvert le feu sur les hommes employés à la construction des retranchements, mais ils étaient trop éloignés pour causer aucune perte sérieuse aux Espagnols. » Les autorités militaires ont découvert de nouveaux dépôts d'armes et de munitions destinées aux Rifains. Par suite de la découverte de ce complot pour aider l'ennemi, vingt personnes ont été arrêtées ; les prisonniers seront tous jugés par un conseil de guerre.

LA SCIENCE AMUSANTE

Prenez un petit flacon bouché à l'émeri, remplissez-le d'eau aux trois quarts, et mettez le flacon débouché dans une casserole contenant de l'eau salée et bouillante. L'eau du flacon bouillira à 100°, vous aurez une température suffisante pour que l'eau du flacon entre en ébullition. Lorsque sa vapeur qui s'en échappe a chassé presque tout l'air qu'il contenait, rebouchez-le vivement, retirez-le de la casserole, et évitez toute rentrée d'air en garnissant le goulot avec de la cire à cacheter. La vapeur qui se trouvait au-dessus du niveau du liquide se condense par le refroidissement, ce qui produit un vide suffisant pour exciter l'expérience connue sous le nom de marteau d'eau. Rebouchez doucement votre flacon, le bouchon en bas, puis redressez-le brusquement, ou encore imprimez lui de petites secousses. Vous constaterez dans les deux cas que l'eau vient élever le fond en une seule masse en faisant entendre un bruit analogue à celui que produit un marteau de fer. Le choc peut même être assez fort pour briser le flacon. Cela tient à ce que l'eau, n'est plus divisée en gouttes isolées, comme elle le serait dans l'air, et se comporte exactement comme un corps solide.

Notre appareil va vous servir maintenant pour une seconde expérience : il suffit de faire bouillir l'eau qui se trouve au-dessus du flacon. Pour cela faites bouillir de nouveau l'eau du flacon au bain-marie, mais sans le déboucher. Retirez-le du bain-marie, et laissez l'ébullition se calmer. Au bout de quelques temps si nous mettons vers le haut du flacon un petit morceau de glace, nous voyons l'ébullition qui reprend, et plus belle, bien que l'eau soit simplement tiède ; nous pourrions obtenir le même résultat, en faisant tout simplement couler sur le flacon un peu d'eau froide, ou tout simplement en soufflant dessus à la hauteur du niveau du liquide au moyen d'un chalumeau de paille. Le froid condense les vapeurs formées par l'ébullition, ce qui produit un nouveau vide, et l'on voit que la température d'ébullition d'un liquide varie avec la pression. Plus notre vide sera parfait, plus notre eau se mettra à bouillir à basse température.

UNE DÉFAITE

Pour le gouvernement anglais
LONDRES, 17. Le gouvernement a engagé une défaite, hier soir, à la chambre des communes, au moment de voter sur le projet de loi des conseils de paroisses.

M. McLaren, radical, proposait que le comité revête l'instruction d'introduire dans le bill une clause donnant aux femmes le droit de voter aux élections locales et parlementaires.

M. Henry Fowler, représentant le ministère, a combattu cette proposition ; mais celle-ci fut adoptée par un vote de 147 voix contre 126.

A l'annonce que le gouvernement était défait par une majorité de 21 voix, les unionistes poussèrent des exclamations triomphales.

PRÉSIDENT EMPOISONNÉ

PANAMA, 16. On dit que le général R. Ninoz, président des États-Unis de Colombie, a été empoisonné par un de ses ministres.

Il y a plus de trente ans, je me rappelle avoir entendu mon père décrire les effets merveilleux du Pectoral-Cerise d'Ayer. Pendant une récente attaque de grippe, qui prit le caractère de catarrhe, inflammation des poumons accompagnée d'une toux aggravante, j'ai fait usage de divers remèdes et ordonnances. Tandis que quelques-uns de ces médicaments soulageaient partiellement la toux pendant la nuit, aucune d'elles ne produisait d'effet au moment où, essayant de me coucher le soir, j'étais saisi de cette notion spasmodique des poumons. Après une douzaine de nuits pareilles j'étais presque au désespoir, et sur le point de passer la nuit dans une chaise longue pour me procurer le sommeil que je pouvais de cette manière. C'est alors que je me rappelai avoir une bouteille de Pectoral-Cerise d'Ayer. Je pris une cuillerée à bouche de cette préparation dans un peu d'eau et le peu alors me couchai sans tousser. En quelques moments je m'endormis, et ne me réveillai que le lendemain matin entièrement guéri et me sentant beaucoup mieux. J'ai pris deux fois, pendant huit jours, une cuillerée, puis peu à peu ai diminué la dose et en quinze jours j'étais guéri.

Presque au désespoir, et sur le point de passer la nuit dans une chaise longue pour me procurer le sommeil que je pouvais de cette manière. C'est alors que je me rappelai avoir une bouteille de Pectoral-Cerise d'Ayer. Je pris une cuillerée à bouche de cette préparation dans un peu d'eau et le peu alors me couchai sans tousser. En quelques moments je m'endormis, et ne me réveillai que le lendemain matin entièrement guéri et me sentant beaucoup mieux. J'ai pris deux fois, pendant huit jours, une cuillerée, puis peu à peu ai diminué la dose et en quinze jours j'étais guéri.

Pectoral-Cerise d'Ayer

Préparé par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Prompt à agir, sûr de guérir.

LES GRANDES REMÈDES DU GÉNÉRAL MOLLINGER

Le grand remède de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la grippe, de la fièvre, de la fièvre typhoïde, de la fièvre intermittente, de la fièvre malarique, de la fièvre bilieuse, de la fièvre éruptive, de la fièvre scarlatine, de la fièvre rouge, de la fièvre jaune, de la fièvre cholérique, de la fièvre typhoïde, de la fièvre intermittente, de la fièvre malarique, de la fièvre bilieuse, de la fièvre éruptive, de la fièvre scarlatine, de la fièvre rouge, de la fièvre jaune, de la fièvre cholérique.

Préparé par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Prompt à agir, sûr de guérir.

LES GRANDES REMÈDES DU GÉNÉRAL MOLLINGER

Le grand remède de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la grippe, de la fièvre, de la fièvre typhoïde, de la fièvre intermittente, de la fièvre malarique, de la fièvre bilieuse, de la fièvre éruptive, de la fièvre scarlatine, de la fièvre rouge, de la fièvre jaune, de la fièvre cholérique.

Préparé par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Prompt à agir, sûr de guérir.

LES GRANDES REMÈDES DU GÉNÉRAL MOLLINGER

Le grand remède de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la grippe, de la fièvre, de la fièvre typhoïde, de la fièvre intermittente, de la fièvre malarique, de la fièvre bilieuse, de la fièvre éruptive, de la fièvre scarlatine, de la fièvre rouge, de la fièvre jaune, de la fièvre cholérique.

Préparé par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Prompt à agir, sûr de guérir.

LES GRANDES REMÈDES DU GÉNÉRAL MOLLINGER

Le grand remède de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la grippe, de la fièvre, de la fièvre typhoïde, de la fièvre intermittente, de la fièvre malarique, de la fièvre bilieuse, de la fièvre éruptive, de la fièvre scarlatine, de la fièvre rouge, de la fièvre jaune, de la fièvre cholérique.

Préparé par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Prompt à agir, sûr de guérir.

LES GRANDES REMÈDES DU GÉNÉRAL MOLLINGER

Le grand remède de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la grippe, de la fièvre, de la fièvre typhoïde, de la fièvre intermittente, de la fièvre malarique, de la fièvre bilieuse, de la fièvre éruptive, de la fièvre scarlatine, de la fièvre rouge, de la fièvre jaune, de la fièvre cholérique.

Préparé par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Prompt à agir, sûr de guérir.

LES GRANDES REMÈDES DU GÉNÉRAL MOLLINGER

Le grand remède de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la grippe, de la fièvre, de la fièvre typhoïde, de la fièvre intermittente, de la fièvre malarique, de la fièvre bilieuse, de la fièvre éruptive, de la fièvre scarlatine, de la fièvre rouge, de la fièvre jaune, de la fièvre cholérique.

Préparé par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Prompt à agir, sûr de guérir.

LES GRANDES REMÈDES DU GÉNÉRAL MOLLINGER

Le grand remède de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la grippe, de la fièvre, de la fièvre typhoïde, de la fièvre intermittente, de la fièvre malarique, de la fièvre bilieuse, de la fièvre éruptive, de la fièvre scarlatine, de la fièvre rouge, de la fièvre jaune, de la fièvre cholérique.

Préparé par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Prompt à agir, sûr de guérir.

LES GRANDES REMÈDES DU GÉNÉRAL MOLLINGER

Le grand remède de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la grippe, de la fièvre, de la fièvre typhoïde, de la fièvre intermittente, de la fièvre malarique, de la fièvre bilieuse, de la fièvre éruptive, de la fièvre scarlatine, de la fièvre rouge, de la fièvre jaune, de la fièvre cholérique.

Préparé par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Prompt à agir, sûr de guérir.

LES GRANDES REMÈDES DU GÉNÉRAL MOLLINGER

Le grand remède de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la grippe, de la fièvre, de la fièvre typhoïde, de la fièvre intermittente, de la fièvre malarique, de la fièvre bilieuse, de la fièvre éruptive, de la fièvre scarlatine, de la fièvre rouge, de la fièvre jaune, de la fièvre cholérique.

Préparé par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Prompt à agir, sûr de guérir.

LES GRANDES REMÈDES DU GÉNÉRAL MOLLINGER

Le grand remède de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la grippe, de la fièvre, de la fièvre typhoïde, de la fièvre intermittente, de la fièvre malarique, de la fièvre bilieuse, de la fièvre éruptive, de la fièvre scarlatine, de la fièvre rouge, de la fièvre jaune, de la fièvre cholérique.

Préparé par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Prompt à agir, sûr de guérir.

LES GRANDES REMÈDES DU GÉNÉRAL MOLLINGER

Le grand remède de la toux, de la bronchite, de la pleurésie, de la pneumonie, de la grippe, de la fièvre, de la fièvre typhoïde, de la fièvre intermittente, de la fièvre malarique, de la fièvre bilieuse, de la fièvre éruptive, de la fièvre scarlatine, de la fièvre rouge, de la fièvre jaune, de la fièvre cholérique.

Vente-Spéciale de Services à Dîner

Services à dîner de \$7.50 à \$15.00 10 p.c. d'escompte
Services à dîner de 16.00 à 25.00 15 p.c. d'escompte
Services à dîner de 26.00 à 50.00 20 p.c. d'escompte
Services à dîner de 51.00 à 100.00 25 p.c. d'escompte
Services à dîner de 100.00 à 250.00 25 p.c. d'escompte

Toutes ces marchandises sont nouvelles Et le plus grand choix de la ville

A. T. WILEY & CIE

COUPONS !

NOUS VENONS DE RECEVOIR Un Job de 1800 Coupons de Coton

COMPRENANT 5 Caisses de Coton à Draps et 2 Caisses de Coton à Oreillers

Ces Coupons sont de 2 1/2 verges à 8 verges, et par conséquent de longueur suffisante pour tous les usages. Nous les offrons à moins de

50c DANS LA PIASTRE

Dupuis Freres

Les seules qui guérissent directement L'ANÉMIE, la CHLOROSE, le SCORBUT, les PERTES, les HÉMORRHAGIES, les débilités et les innombrables maladies occasionnées chez les Femmes et les Filles par l'ANÉMIE ou le PAUVRETE DU SANG.

Les Femmes peuvent prendre ces Pilules à tout temps, sans inconvénient. Elles sont garanties ne contenir aucune substance toxique. Elles guérissent le PALEUR et ramènent le teint.

50 CENTS LA BOITE, SIX BOITES \$2.50

A vendre chez tous les Pharmaciens, ou écrire à M. A. H. Brown, B. P. No 189, Montréal, ou à la

ANCHOR MED. CO., Québec, Canada

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS - Je ne puis responsable d'aucune erreur commise en mon nom sans un écrit signé de ma main. Delphis Guillebert, Rogers Point, N. Y.

AVIS de FAILLITE

FLUET A JORDAN
Côte des rues St-Hippolyte et des Pins, Montréal.

Les créanciers sont invités à se présenter au No 41 rue St-Jacques, Montréal.

Mardi, 21 Novembre 1893, à 11 hrs

L'actif de la faillite consistant en :

Fonds de commerce de liquors, épicerie, etc. \$107 42

Platines 203 50

Rotations 221 20

Dettes de livres environ \$1100 20

Le passif se monte à \$1200 20

Le passif sera payé en 25 courants.

KENT & THIBOTTE, 7 Place d'Armes, Montréal.

MARQUETTE FRERES, Encantateurs, 17-3

AVIS de FAILLITE

Les créanciers sont invités à se présenter au No 41 rue St-Jacques, Montréal.

Mardi, 21 Novembre 1893, à 11 hrs

L'actif de la faillite consistant en :

Fonds de commerce de liquors, épicerie, etc. \$107 42

Platines 203 50

Rotations 221 20

Dettes de livres environ \$1100 20

Le passif se monte à \$1200 20

Le passif sera payé en 25 courants.

KENT & THIBOTTE, 7 Place d'Armes, Montréal.

MARQUETTE FRERES, Encantateurs, 17-3

AVIS de FAILLITE

Les créanciers sont invités à se présenter au No 41 rue St-Jacques, Montréal.

Mardi, 21 Novembre 1893, à 11 hrs

L'actif de la faillite consistant en :

Fonds de commerce de liquors, épicerie, etc. \$107 42

Platines 203 50

Rotations 221 20

300 CHEVAUX

Les soumissionnaires ont reçu instructions de la Compagnie des Tramways de Montréal de vendre aux enchères, à Hochelaga, Vendredi et Samedi, 17, 18 Nov.

300 CHEVAUX Aussi Colliers, Brides, etc.

Sans aucune réserve. Vente à UNE heure précise chaque jour.

RENNING & BARSAUD, Encantateurs.

AVIS de FAILLITE

Les créanciers sont invités à se présenter au No 41 rue St-Jacques, Montréal.

Mardi, 21 Novembre 1893, à 11 hrs

L'actif de la faillite consistant en :

Fonds de commerce de liquors, épicerie, etc. \$107 42

Platines 203 50

Rotations 221 20

Dettes de livres environ \$1100 20

Le passif se monte à \$1200

BULLETIN POLITIQUE

L'INDEMNITE SESSIONNELLE

Dans une lettre à l'Économiste, M. C. A. L. Desjardins, député de Kamouraska, dit qu'il demande la réduction de l'indemnité sessionnelle à \$900 et non à \$500 ou \$400. M. Desjardins regrette d'avoir à constater que, dans un pays libre comme le nôtre, on ne peut pas agir suivant ses convictions et ses principes, sans se faire insulter et vilipendier de la manière la plus odieuse, comme je le suis actuellement par un trop grand nombre de mes collègues, députés à l'Assemblée législative, par ceux qui j'ai en la courtoisie de présenter un bill demandant que l'indemnité législative soit réduite à \$900. On m'accuse de vouloir faire de la populacrie aux dépens de mes collègues; on qualifie de petit regard, on va même jusqu'à me traiter de gâte-maison. Si se trouve parmi nous des députés aussi stupides pour croire que le mandat qui leur a été confié est comme un certificat de capacité pour exercer un métier, ils sont bien à plaindre, et ils s'apercevront, avant long temps, que le député est obligé de servir les intérêts de son pays même au détriment de ses intérêts personnels. Un effort de me démontrer qu'il est ridicule de demander, soi-même, la réduction de son salaire. M. Desjardins ajoute que les salaires des députés sont de \$600 dans Ontario; \$500 au Manitoba; \$500 au Nord-Ouest; \$500 à la Nouvelle-Bretagne; \$500 à la Colombie Anglaise; \$500 dans le Nouveau-Brunswick; \$172 dans l'île du Prince Édouard. La France paie ses députés 50 par jour, la Belgique 850 par mois, le Danemark 83.50 par jour, le Portugal 8125 par année, la Suède 8334 pour une session de quatre mois, l'Allemagne 82.25 par jour, l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne ne paient pas leurs députés. Il n'y a donc que la province de Québec qui soit obligée de payer \$280.00 à ses députés. Le député de Montserrat ne trouve pas que la députation de Québec soit composée de génies, dont on ne peut retirer les services qu'au prix de l'or.

L'HON. M. MARCHAND ET SON ORGANE

La Canada-Français, journal libéral du district d'Herbyville, et organe de l'honorable M. Marchand, dit que l'ouverture de la troisième session par le lieutenant-gouverneur, avec grande pompe et au son du canon, a produit un fracas, joli pour les bourgeois, mais, ajoute-t-il, dans un pays démocratique comme le nôtre, quant aux idées au moins—combien préférions-nous la conduite que tenait le président Lincoln, arrivant seul et sans escorte, pour ouvrir le congrès américain. L'organe de M. Marchand chef de l'opposition, parlant de la réponse du chef de l'opposition aux discours sur l'assesse, dit modestement: «Notre chef de l'opposition a fait un discours énergique et sérieux qui lui a attiré les applaudissements de toute la chambre.»

LA LETTRE DE MGR TACHÉ

Nous publions ci-dessous une lettre de Mgr Taché, contradictoire à la rumeur publiée par le Canada que Sa Grandeur avait écrit pour faire des remontrances à Sir John Thompson. Voici ce que dit Mgr. Taché: A l'Éditeur du Free Press, MANSIEUR, — Voulez-vous être assez bon d'informer vos lecteurs que la dépêche qui a paru dans votre feuille d'aujourd'hui, venant d'Ottawa, en date du 5, etant Le Canada, est absolument et entièrement sans fondement en tant que je suis concerné. Je n'ai jamais écrit à Sir John Thompson de la manière que le prétend Le Canada, ni en aucune manière qui puisse justifier semblable rapport.

LES APPELS DE M. GRANT

Dans sa dernière lettre au Globe sur la politique canadienne, le principal Grant demande qu'on ramène M. Blake au parlement fédéral. Il signale aussi la connaissance publique MM. Dalton McCarthy et J. Israël Tarté.

UNION DES COMMIS-MARCHANDS

Les élections de cette société ont eu lieu, le 15 courant, et les membres suivants ont été élus: membres du comité de régio pour le prochain semestre: Rév. M. Duckett, pro S. S., chapelain; président, M. Jos. Piché, rédacteur; vice-président, J. P. Coutlée; 2e vice-président, A. G. Paradis; secrétaire, L. P. Prud'homme, rédacteur; trésorier, M. J. V. Perreault; secrétaire adjoint, J. V. Perreault; secrétaire adjoint, J. E. Lafontaine; 2e secrétaire adjoint, A. N. Gernain; bibliothécaire, U. Pagé; ass. bibliothécaire, Eug. Martel; surintendant des jeux, A. Lafontaine. Nous sommes heureux de constater que le rapport du trésorier, pour le dernier semestre, a été des plus satisfaisants pour la société; il a démontré que, par sa nouvelle charte, qui, actuellement, est à Québec, elle pourra donner à ses membres, et à ceux qui désirent le devenir, les mêmes avantages qu'offrent les autres sociétés; de plus elle a une bibliothèque, pour l'instruction de ses membres, et des salles de jeux à leur disposition. Nous faisons une invitation toute spéciale à messieurs les commis de toutes les branches du commerce, ainsi que des bureaux de banque, d'assurance, etc., de bien vouloir se joindre à l'Union des commis-marchands, qui offre de si grands avantages à ses membres.

Mgr Fabre à l'Union Saint-Joseph

Dimanche, à 4 heures, l'Union Saint-Joseph fera béatifier la nouvelle allouée faite à sa basilique sur la rue Sainte-Catherine.

Académie de Musique

Comédie légère, au Queen's Théâtre, la semaine prochaine, MM. Robert Hillard et Paul Arthur, deux jeunes acteurs extraordinaires, tiendront les premiers rôles, dans cette scintillante comédie de M. Leander Richardson "The Nomine".

Grand bal annuel

donné par la Société de Secours Mutuels Italienne au bénéfice des pauvres et des malades, qui aura lieu le 18 novembre, à la salle de la Guisette Française, No 30 rue Panet. Un magnifique orchestre, engagé pour l'occasion. Billets en vente à la porte, le soir du bal, et le patronage de M. Alberto Dini et M. Andrea Giano, président du bal.

FAMEUX BRIGAND

Arrêté, hier soir, par le détective Gladu

Plusieurs autres arrestations en perspective

Le détective Gladu vient de faire une arrestation qui aura probablement pour effet de mettre fin à la série de vols avec effraction, et autres actes de vandalisme, commis dernièrement dans la partie Est de la ville. On se souvient que, nos contents de faire main basse sur tout ce qu'ils pouvaient emporter, les voleurs d'aujourd'hui à briser les meubles, déchirer les rideaux, éventrer les matelas et à souiller les murs de toutes espèces d'immondices. Malgré les efforts de la police on n'avait pu mettre la main sur les auteurs de ces actes de brigandage. Mercredi après-midi, madame Lefebvre, demeurant au No 247 rue Rivard, fut à clef la porte de sa maison et partit pour faire quelques emplettes à peu de distance de sa maison, elle fut accostée par un étranger qui lui demanda si le voisin était chez lui. Madame Lefebvre répondit qu'elle l'ignorait, et continua son chemin. Lorsqu'elle revint chez elle, la porte avait été croquée, une partie des meubles étaient brisés et on avait aussi saisi les murs et les draps de lit. Mme Lefebvre a alors déposé une plainte entre les mains du détective Gladu, qui a refusé à peine de lui laisser son nom, dans une maison de la rue Maisonneuve. Ce dernier plaide coupable et a été plus fait des aveux qui ont entraîné probablement d'autres arrestations. Le prisonnier se nomme Amédée Doré. Il est bien connu de la police. Il est loin d'être à son premier exploit. Il est sorti du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, le printemps dernier, après avoir purgé une sentence de cinq années pour vol d'une montre, avec laquelle il avait été arrêté cette fois-là, par le détective Campeau. On a procédé à l'enquête préliminaire ce matin, en cour de police.

LES OUVRIERS

Et la conférence de M. Thomas M. Thomas a donné, mercredi soir, à la salle Saint-Joseph, une conférence sur le bill qui doit être présenté à la législature, assurant le paiement des salaires de l'ouvrier, du constructeur, du fournisseur de matériaux et de l'architecte, dans la construction des bâtiments. Le conférencier a expliqué la nature du bill d'une manière intelligente et a été bien compris. Nous avons rarement un conférencier parlé d'une façon aussi explicite. Une heure durant, il a entretenu son auditoire et a été fréquemment applaudi. L'échevin Renaud occupait le siège présidentiel. Le comité suivant est nommé, qui s'efforcera de faire adopter le bill tel que rédigé par M. Thomas: MM. O. M. Augé, M.P.P., A. T. Lépine, M.P., Jos. Paquette, Wm. Rutherford, sir A. Duguay, James Shearer, sir Auguste Robert, Jos. LaMarche, président de l'Union Saint-Joseph, Jonathan Brown, Ephrem Morache, G. A. Grier, M. McLeod, J. B. Drapsau, A. Lamarche, ex-échevin, Warden King, Ch. Brouillette, G. Lemay, Thibodeau et Bourdon, H. Garth, Henry Bulmer, sr, O. Dufresne, jr, et Frère, O. Rollin, H. Lapointe, Jos. Lambert, fils; La-hroque et Mercure, L. Paton, H. Conant, J. A. Rodier, Grégoire Léveillé, Pierre Dubé, C. Labroque, A. Mantha, A. Labroque, J. B. Gratton, Joseph Trudel, C. A. Préost, A. Champagne, Urbain Lafontaine, A. Godbout, B. Frigon, P. Laurent, F. Desjardins, P. Donnelly, James Walker, H. Dupré, Léonidas Villeneuve, Jérémie Lefebvre. Ce comité est autorisé à s'ajointer les membres qu'il jugera compétents. Le comité reçoit instruction de faire imprimer des blancs de requête et d'acheter des cartes postales nécessaires pour la convocation du comité. Des remerciements ont été votés au conférencier ainsi qu'au président, M. Renaud. On remercie aussi l'Union Saint-Joseph d'avoir mis sa salle à la disposition de l'assemblée. Le comité sera convoqué sous peu. On se propose d'envoyer une délégation à Québec pour favoriser le bill de M. Thomas.

VOLE DE CHARBON

Arrestation d'un bambin de Longueuil Le détective Flynn, accompagné du constable Redmond, s'est rendu à Longueuil, ce matin, où il a arrêté un bambin de 9 ans, nommé Harry Walford, accusé d'avoir volé 350 livres de charbon de la compagnie du Grand Tronc. Il paraissait que l'enfant se rendait, tous les matins, vers six heures, à la rencontre du train suburbain et portait à déjeuner au chauffeur, qui, pour le récompenser, lui donnait du charbon que le petit accusé portait à sa mère. Cette dernière sera arrêtée si l'amende de \$20 imposée au père, pour ne pas surveiller son enfant, n'est pas payée aujourd'hui. Mme Walford sera accusée, elle aussi, de vol. Sentence à été suspendue dans le cas de l'enfant. Les officiers du Grand Tronc ont déposé une plainte contre le chauffeur.

LES THEATRES

L'OPERA FRANÇAIS Les comédiens du théâtre de l'Opéra Français ont fourni, hier soir, à un auditoire nombreux, une soirée très agréable. "L'Étincelle", qu'ils ont jouée comme lever de rideau, est une charmante composition de Pailleron, spirituelle et touchante et qui a un grand succès, celui d'être honnête. Après les 28 jours de Clarette, dont les situations risquées ont choqué quelques-uns des habitués du théâtre, on ne sera pas fâché d'apprendre que l'administration a fait pour le reste de la semaine un choix plus recommandable. A De Lafontaine, madame Girard, et madame Béllison, on avait demandé l'interprétation de "L'Étincelle". Madame Girard a mérité de fréquents applaudissements; elle s'est montrée excellente dans ses récits et sa déclamation. Son jeu jusqu'ici avait semblé un peu froid et aride; mais hier soir, rien de tel, si ce n'est peut-être quelques instants au début de "L'Étincelle". Bref, Mme Girard est placée hier soir, au rang des comédiennes qui peuvent confier sans crainte un rôle d'interprétation aussi difficile que celui de Léonie de Renal. M. De Lafontaine a pu démentir sa réputation d'excellent comédien dans le rôle de Raoul de Geran, et Mme Béllison a fort bien joué celui d'Antoinette Complanche. On pourrait reprocher à cette dernière de n'avoir pas rendu avec assez de perfection les nuances de ce rôle difficile. Quand Girard est apparue sur la scène, dans la pièce suivante, "Ménages Parisiens", elle a reçu une ovation.

Académie de Musique

Comédie légère, au Queen's Théâtre, la semaine prochaine, MM. Robert Hillard et Paul Arthur, deux jeunes acteurs extraordinaires, tiendront les premiers rôles, dans cette scintillante comédie de M. Leander Richardson "The Nomine".

Queen's Theatre

Comédie légère, au Queen's Théâtre, la semaine prochaine, MM. Robert Hillard et Paul Arthur, deux jeunes acteurs extraordinaires, tiendront les premiers rôles, dans cette scintillante comédie de M. Leander Richardson "The Nomine".

Decès de Sir Robert B. D. MORIEE

Ambassadeur de la Grande-Bretagne BERNARD, 17—Sir Robert B. D. Moriee, ambassadeur de la Grande-Bretagne en Russie, est décédé hier à Montréal, sur les bords du lac Genève. Il était malade depuis quelque temps et avait été forcé d'abandonner son poste de Saint-Petersbourg pour chercher un climat plus favorable. Sir Robert naquit en 1827 et, en 1861, épousa Alice, fille de feu le lieutenant-général, l'hon. Jonathan Peel. Il entra dans la carrière diplomatique en 1853. Ses promotions se succédèrent dans l'ordre suivant: Secrétaire de lé-

COUR D'ASSISES

Le procès de Dingwall

La séance de la cour d'Assises, ce matin, a été entièrement consacrée aux longues argumentations de l'avocat de la défense, M. Leet, et aux répliques non moins longues de M. Quinn, le représentant de la couronne. M. Leet, étant à l'appui de ses propositions, de nombreux auteurs, a prétendu que son client ne pouvait être jugé en cour d'Assises, parce qu'il n'était rendu coupable au delà de tout doute de son innocence. Les sommes reçues par Dingwall et la valeur des objets qu'il a expédiés, a ajouté l'avocat, ont été exactement portées sur le compte remis à son patron, M. McBean. Il existait, il est vrai, une différence de \$557.70 entre la valeur des marchandises et le montant confié à l'accusé; mais ce dernier, s'il a refusé de rembourser cette somme, n'a point cherché à tromper M. McBean. M. Leet a conclu en demandant à la cour que la cause ne soit pas soumise au jury. M. Quinn a soutenu que l'action commise par Dingwall constituait bien un vol, vu qu'il s'était emparé d'une somme à lui confiée exclusivement pour effectuer le paiement des créances qu'il achetait.

LES OUVRIERS

Et la conférence de M. Thomas M. Thomas a donné, mercredi soir, à la salle Saint-Joseph, une conférence sur le bill qui doit être présenté à la législature, assurant le paiement des salaires de l'ouvrier, du constructeur, du fournisseur de matériaux et de l'architecte, dans la construction des bâtiments. Le conférencier a expliqué la nature du bill d'une manière intelligente et a été bien compris. Nous avons rarement un conférencier parlé d'une façon aussi explicite. Une heure durant, il a entretenu son auditoire et a été fréquemment applaudi. L'échevin Renaud occupait le siège présidentiel. Le comité suivant est nommé, qui s'efforcera de faire adopter le bill tel que rédigé par M. Thomas: MM. O. M. Augé, M.P.P., A. T. Lépine, M.P., Jos. Paquette, Wm. Rutherford, sir A. Duguay, James Shearer, sir Auguste Robert, Jos. LaMarche, président de l'Union Saint-Joseph, Jonathan Brown, Ephrem Morache, G. A. Grier, M. McLeod, J. B. Drapsau, A. Lamarche, ex-échevin, Warden King, Ch. Brouillette, G. Lemay, Thibodeau et Bourdon, H. Garth, Henry Bulmer, sr, O. Dufresne, jr, et Frère, O. Rollin, H. Lapointe, Jos. Lambert, fils; La-hroque et Mercure, L. Paton, H. Conant, J. A. Rodier, Grégoire Léveillé, Pierre Dubé, C. Labroque, A. Mantha, A. Labroque, J. B. Gratton, Joseph Trudel, C. A. Préost, A. Champagne, Urbain Lafontaine, A. Godbout, B. Frigon, P. Laurent, F. Desjardins, P. Donnelly, James Walker, H. Dupré, Léonidas Villeneuve, Jérémie Lefebvre. Ce comité est autorisé à s'ajointer les membres qu'il jugera compétents. Le comité reçoit instruction de faire imprimer des blancs de requête et d'acheter des cartes postales nécessaires pour la convocation du comité. Des remerciements ont été votés au conférencier ainsi qu'au président, M. Renaud. On remercie aussi l'Union Saint-Joseph d'avoir mis sa salle à la disposition de l'assemblée. Le comité sera convoqué sous peu. On se propose d'envoyer une délégation à Québec pour favoriser le bill de M. Thomas.

KEEPER VS DAVIS

Un nouvel engin n'est pas nécessaire

Il vaut mieux auparavant régler la question de l'annexion M. T. C. Keefer, l'un des ingénieurs nommés par le comité des finances pour s'enquérir de l'état de la question de l'annexion, vient de répondre à la lettre de M. Davis, qui a paru il y a quelques jours déjà dans la plupart des journaux de cette ville. Voici le résumé de cette réplique: "Lorsque M. Davis a été nommé surintendant, il commença par demander les montants énormes pour divers sondages. C'est ce qui a sans doute porté le comité des finances à se procurer mes services. L'idée d'acheter un nouvel engin pour le niveau inférieur n'est pas venue de M. Davis. C'est M. McConnell qui a le premier commandé la chose. C'est une bonne idée et je l'approuve. Les deux engins sont mis à contribution autant que leur pouvoir le permet. Si un accident survient, on n'aurait pas le temps de réparer les machines. Les parties basses de la ville seraient privées d'eau. Le réservoir supérieur est tout à fait suffisant. L'engin peut donner trois fois plus que la quantité d'eau requise. Si se brisait, lui, on pourrait le réparer. Mais la question de réservoir supérieur se complique du fait que la Montreal Water & Power Co a un niveau encore plus élevé. Les municipalités environnantes ont fait des arrangements avec cette compagnie. De plus, il est question d'annexion. Si ce mouvement réussit, la cité voudra sans doute prendre le contrôle de tout le système, et, naturellement, cela affectera la question de réservoir inférieur. La question du vieux réservoir McGill, devra être discutée, de même que celle de pomper l'eau 200 pieds au-dessus du niveau du fleuve, il faudra aussi s'occuper de la consommation du charbon. Je ne veux pas fermer le réservoir supérieur, seulement l'urgence est moindre pour celui-là que pour le réservoir inférieur. Il n'est pas nécessaire d'avoir un nouvel engin pour le niveau supérieur, jusqu'à ce que la question de l'annexion de l'actuel de la Montreal Water & Power Co., ait été réglée."

ARRIVAGES A MONTREAL

MARCHANDISES C.T.R. C.F.R. G.S. Blé, minotier, 2500 2530 Poin, minotier, 1000 1050 Avoine, 3000 1765 Farine de blé, brls, 1650 1300 Potasse, barils, 4 400 Bœufs, paquets, 433 369 Cufs, caisses, 1234 142 Fromages, meules, 7024 1794 Jambon et bacon, 160 100 Cuir, peaux, 51 25 Whiskey, barils, 82 80 Tabac, paquets, 64 60 Porcs abattus, 14 54 Sociétés et dissolutions Wm. McArthur, Andrew McArthur et Lachlan Wallace McArthur font affaires sous le raison de "William McArthur & Son", constructeurs. James Burnett et Geo. Hampden Smithers font affaires sous le raison de "Burnett et Cie", constructeurs. Henry Hamilton, Austin, Tancrede Charles Huot, Edmund Monrode Wright (Austin et Huot agents for the South West Oil Coy), ont enregistré leur dissolution. Nap. Bourgoin, marchand de nouveautés de Saint-Henri, fait affaires sous le raison de "Lefebvre et Cie" et a enregistré sa dissolution. Wenceslas Brunet fait affaires comme plombier et couvreur sous le raison de "Héu et Brunet". Simon Laprade, fabricant de chaussures, fait affaires sous le raison de "L. Fortin et Cie".

COMMERCES

Marché de Liverpool 1893

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

Rapport de Beerholm

Chargements sur mer: blé et farine, blé, tranquille mais soutenu; mais, ferme mais pas actif. Blé dans Mark Lane; anglais, fermement soutenu; étranger, ferme mais pas actif. Mais dans Mark Lane; américain, ferme mais pas actif et au port de chargement, 25; prompt expédition, 19 1/2. La farine anglaise est lente dans Mark Lane. Le blé de Californie sur mer vaut 27s 6d à 27s 9d. Le marché français est ferme.

Rapport de la Russie

La récolte du blé à 78 millions de minots de plus que l'année dernière et la récolte du seigle à 128 millions de minots.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

Sociétés et dissolutions

Wm. McArthur, Andrew McArthur et Lachlan Wallace McArthur font affaires sous le raison de "William McArthur & Son", constructeurs. James Burnett et Geo. Hampden Smithers font affaires sous le raison de "Burnett et Cie", constructeurs. Henry Hamilton, Austin, Tancrede Charles Huot, Edmund Monrode Wright (Austin et Huot agents for the South West Oil Coy), ont enregistré leur dissolution. Nap. Bourgoin, marchand de nouveautés de Saint-Henri, fait affaires sous le raison de "Lefebvre et Cie" et a enregistré sa dissolution. Wenceslas Brunet fait affaires comme plombier et couvreur sous le raison de "Héu et Brunet". Simon Laprade, fabricant de chaussures, fait affaires sous le raison de "L. Fortin et Cie".

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

ARRIVAGES A MONTREAL

Paris 17—A une réunion du cabinet ministériel qui a eu lieu aujourd'hui, il a été décidé que le gouvernement combattait la proposition tendant à annuler les exils politiques.

EN PRINCE MALADE

VIENNE, 17—Le prince Alexandre de Battenberg de Bulgarie, est très gravement malade à Gratiez.

COMMERCES

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

Rapport de Beerholm

Chargements sur mer: blé et farine, blé, tranquille mais soutenu; mais, ferme mais pas actif. Blé dans Mark Lane; anglais, fermement soutenu; étranger, ferme mais pas actif. Mais dans Mark Lane; américain, ferme mais pas actif et au port de chargement, 25; prompt expédition, 19 1/2. La farine anglaise est lente dans Mark Lane. Le blé de Californie sur mer vaut 27s 6d à 27s 9d. Le marché français est ferme.

Rapport de la Russie

La récolte du blé à 78 millions de minots de plus que l'année dernière et la récolte du seigle à 128 millions de minots.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

Sociétés et dissolutions

Wm. McArthur, Andrew McArthur et Lachlan Wallace McArthur font affaires sous le raison de "William McArthur & Son", constructeurs. James Burnett et Geo. Hampden Smithers font affaires sous le raison de "Burnett et Cie", constructeurs. Henry Hamilton, Austin, Tancrede Charles Huot, Edmund Monrode Wright (Austin et Huot agents for the South West Oil Coy), ont enregistré leur dissolution. Nap. Bourgoin, marchand de nouveautés de Saint-Henri, fait affaires sous le raison de "Lefebvre et Cie" et a enregistré sa dissolution. Wenceslas Brunet fait affaires comme plombier et couvreur sous le raison de "Héu et Brunet". Simon Laprade, fabricant de chaussures, fait affaires sous le raison de "L. Fortin et Cie".

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

ARRIVAGES A MONTREAL

Nous conseillons au public d'acheter leurs vêtements d'automne et d'hiver au

Model Clothing House

14-2 126 rue St-Laurent. 14-2

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes entries for various commodities like sugar, oil, and flour.

ARRIVAGES A MONTREAL

ARRIVAGES A MONTREAL

Vous devriez voir les magnifiques Pardessus en Frise tricolore de première classe; aussi tous ceux confectionnés sur commande qui sont maintenant vendus pour \$12.00 au MODEL CLOTHING HOUSE, 126 rue St-Laurent. 14-2

ARRIVAGES A MONTREAL

Paris Kid Glove Store 239 RUE ST-JACQUES

ARRIVAGES A MONTREAL

PEU-FUMEE-EAU

ARRIVAGES A MONTREAL

GRANDE VENTE A MOITIE PRIX ELLE DURE PENDANT CETTE SEMAINE SEULEMENT

ARRIVAGES A MONTREAL

SI VOUS N'AVEZ PAS VISITE L'EXPOSITION UNIVERSELLE Vous avez épargné de l'argent. D'un autre côté, si vous n'assistez pas à notre

ARRIVAGES A MONTREAL

GRANDE VENTE A MOITIE PRIX Vous perdez de l'argent et vous serez mécontent contre vous-même pardessus le marché.

ARRIVAGES A MONTREAL

PARIS KID GLOVE STORE E. B. COOKE & CIE

TEMPERATURE

Prévisions pour les 24 heures...
Température, 17. - Vents du sud et rafales du sud et de l'ouest; pluie, ce soir, temps plus froid, demain.

LE POUVOIR D'EMPRUNT

La question devant le conseil cet après-midi
OPINION DU MAIRE

La question du pouvoir d'emprunt de la ville de Montréal devant le conseil municipal, ce soir, à 8 heures.

La lettre de M. Robit, qui nous parvient, indique suffisamment cette détermination de la part de certains membres.

L'échevin Huet, dit-on ce matin au rapporteur de La Presse, qu'il fallait absolument recommander le vote contraire à la motion de l'échevin Smith.

Comme la séance d'aujourd'hui n'est que la continuation de celle de lundi, il suffira d'avoir la majorité et non les deux tiers des voix, pour renverser la proposition de l'échevin Smith.

Le conseil a commis une erreur en adoptant la proposition de l'échevin Smith. Le conseil a étudié cette question à fond, et on en était venu à la conclusion qu'il fallait fixer les limites du pouvoir d'emprunt de 15 à 12 1/2 p. c. de la valeur cadastrale; 12 p. c. n'aurait pas été suffisant.

En adoptant la limite de 12 1/2 pour cent, on fermait la porte à de nouveaux emprunts, et l'on assurait le développement et le progrès de la cité. Quels progrès énormes n'avons-nous pas faits depuis quelques années? Beaucoup d'argent a été dépensé, mais nous nous sommes enrichis.

La ville aura certainement le droit de gagner à remettre le pouvoir d'emprunt de la cité au taux où le conseil des présidents l'avait placé.

En adoptant la limite de 12 1/2 pour cent, on fermait la porte à de nouveaux emprunts, et l'on assurait le développement et le progrès de la cité.

Quels progrès énormes n'avons-nous pas faits depuis quelques années? Beaucoup d'argent a été dépensé, mais nous nous sommes enrichis.

La ville aura certainement le droit de gagner à remettre le pouvoir d'emprunt de la cité au taux où le conseil des présidents l'avait placé.

En adoptant la limite de 12 1/2 pour cent, on fermait la porte à de nouveaux emprunts, et l'on assurait le développement et le progrès de la cité.

Quels progrès énormes n'avons-nous pas faits depuis quelques années? Beaucoup d'argent a été dépensé, mais nous nous sommes enrichis.

La ville aura certainement le droit de gagner à remettre le pouvoir d'emprunt de la cité au taux où le conseil des présidents l'avait placé.

En adoptant la limite de 12 1/2 pour cent, on fermait la porte à de nouveaux emprunts, et l'on assurait le développement et le progrès de la cité.

Quels progrès énormes n'avons-nous pas faits depuis quelques années? Beaucoup d'argent a été dépensé, mais nous nous sommes enrichis.

La ville aura certainement le droit de gagner à remettre le pouvoir d'emprunt de la cité au taux où le conseil des présidents l'avait placé.

En adoptant la limite de 12 1/2 pour cent, on fermait la porte à de nouveaux emprunts, et l'on assurait le développement et le progrès de la cité.

Quels progrès énormes n'avons-nous pas faits depuis quelques années? Beaucoup d'argent a été dépensé, mais nous nous sommes enrichis.

La ville aura certainement le droit de gagner à remettre le pouvoir d'emprunt de la cité au taux où le conseil des présidents l'avait placé.

En adoptant la limite de 12 1/2 pour cent, on fermait la porte à de nouveaux emprunts, et l'on assurait le développement et le progrès de la cité.

Quels progrès énormes n'avons-nous pas faits depuis quelques années? Beaucoup d'argent a été dépensé, mais nous nous sommes enrichis.

La ville aura certainement le droit de gagner à remettre le pouvoir d'emprunt de la cité au taux où le conseil des présidents l'avait placé.

En adoptant la limite de 12 1/2 pour cent, on fermait la porte à de nouveaux emprunts, et l'on assurait le développement et le progrès de la cité.

Quels progrès énormes n'avons-nous pas faits depuis quelques années? Beaucoup d'argent a été dépensé, mais nous nous sommes enrichis.

La ville aura certainement le droit de gagner à remettre le pouvoir d'emprunt de la cité au taux où le conseil des présidents l'avait placé.

En adoptant la limite de 12 1/2 pour cent, on fermait la porte à de nouveaux emprunts, et l'on assurait le développement et le progrès de la cité.

Quels progrès énormes n'avons-nous pas faits depuis quelques années? Beaucoup d'argent a été dépensé, mais nous nous sommes enrichis.

La ville aura certainement le droit de gagner à remettre le pouvoir d'emprunt de la cité au taux où le conseil des présidents l'avait placé.

En adoptant la limite de 12 1/2 pour cent, on fermait la porte à de nouveaux emprunts, et l'on assurait le développement et le progrès de la cité.

Quels progrès énormes n'avons-nous pas faits depuis quelques années? Beaucoup d'argent a été dépensé, mais nous nous sommes enrichis.

VOL DE \$150

Un dérivé d'un campagnard
A-t-il été drogué?

Un nommé Pierre Bourgeois, habitant de Saint-Alexandre, comté d'Iberville, a été trouvé, ce matin, de bonne heure, étendu sans connaissance dans le haut de la rue Maize, par un des constables du poste de la rue Claboulier.

Revenu à lui, après son arrivée à la station de police, Bourgeois a raconté qu'il était allé à Montréal dans la soirée et qu'il avait demandé à un cocher de place de le conduire à un hôtel où il pourrait passer la nuit.

Chemin faisant, le cocher lui aurait proposé de prendre un verre. Après être monté en voiture de nouveau, Bourgeois dit qu'il a perdu connaissance, mais étant étranger, il ne se rappelle pas où il était situé la nuit où il a été trouvé.

Il a été constaté, cependant, que les \$150 qu'il avait dans son gousset avaient disparu. Les détectives ont été avertis. Bourgeois est d'avis qu'il a été drogué.

Ce dernier sera arrêté sous peu. Stuart n'est âgé que de 22 ans, mais son dossier est très fort lourd. Cette arrestation a demandé beaucoup de travail à nos détectives, qui ont raison d'en être fiers.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

CHEF DE VOLEURS

Un jeune mais redoutable malfaiteur
Tombé aux mains de la police

Cet après-midi, les détectives Trempe, Robinson et Barrett ont mis la main sur un brigand célèbre, John Stuart, natif d'Écosse et depuis plusieurs années chef d'une bande de voleurs, dont quelques-uns portaient encore l'habit du forçat.

Stuart lui-même a déjà subi plusieurs années de bagne. Cette fois, il est convaincu d'avoir, il y a quelques jours, pénétré avec effraction dans l'établissement de M. V. Girouard, marchand-tailleur, 1633 rue Notre-Dame, où il s'est emparé de pantalons, gants, mouchoirs de soie, boutons, etc., pour un total de \$290.

Il a été arrêté dans la rue des Commissaires, près du marché Bonsecours, en possession de trois pantalons et autres marchandises portant la marque de commerce de M. Girouard. Stuart a avoué sa culpabilité et déclaré qu'il avait un complice, dont il a donné le nom aux détectives.

Ce dernier sera arrêté sous peu. Stuart n'est âgé que de 22 ans, mais son dossier est très fort lourd. Cette arrestation a demandé beaucoup de travail à nos détectives, qui ont raison d'en être fiers.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

LE SERVICE DES VIDANGES

Le maire Desjardins soupçonne un complot
Le surintendant fera un service plus prompt avec moins d'employés

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

Le conseil d'hygiène n'a fait que son devoir, dit-on ce matin, M. le maire Desjardins, au rapporteur de La Presse, en suspendant les employés du service des vidanges soupçonnés d'avoir été mêlés aux vols qui ont été commis.

L'INSURRECTION AU BRÉSIL

La nouvelle flotte achetée par le gouvernement brésilien
Mouvements des insurgés

New-York, 17. - Le "El God" parti à destination de Rio de Janeiro, est parti hier soir. Le reste de la flotte à destination de Rio de Janeiro, à destination de Rio de Janeiro, à destination de Rio de Janeiro.

New-York, 17. - Le correspondant du Herald, à Montevideo, dit que le correspondant du même journal à Rio Grande a envoyé la nouvelle que l'agent consulaire des États-Unis, à Des Moines, M. Robert Grant, avait été pris par les insurgés, lesquels le gardent prisonnier. Il a été arrêté pendant une escarmouche entre les troupes du gouvernement et les insurgés sous les ordres du général Saravia, et il est détenu à bord du vapeur "Trio" au pouvoir de ces derniers.

Le seul crime dont il est accusé est, d'après ce qu'on a pu apprendre, qu'il n'était pas favorable aux insurgés. L'insurrección au Brésil, le commandement de la flotte insurgée.

New-York, 17. - Un journal du matin de cette ville dit que le nombre de navires achetés par les agents du président Peixoto en ce pays se composera de trente. L'efficacité de cette flotte dépendra de l'habileté des officiers et des marins formant les équipages des navires qui la composent.

LA PICOTE EN PRISON
New-York, 17. - Un nommé Michael Driscoll, détenu à la prison des Tombs, a été accusé d'avoir tenté de s'échapper par agression à main armée, et a été condamné à la prison.

BOURSE DE MONTREAL
M. Merello, directeur de la Bourse de Montréal, a fait le rapport suivant, à 12 h 30.

Table with columns: STOCK, Achat, Vente, Cours, etc.

VENTES DE L'AVANT-MIDI
Can. Pac. - 25 à 730, 100 730.
D.S.A. - 25 à 17, 100 17.

BOURSE DE NEW-YORK
Reçu par câble pour la France par M. Charles D. Monk, agent de change, 16 rue St-Sacrement.

Table with columns: Marché américain à Londres, Permettre le stock américain à Londres.

MARCHE DE CHICAGO
Cours reçus aujourd'hui, par câble privé, de M. Charles D. Monk, 16 rue St-Sacrement, Montréal.

Table with columns: Marché de Chicago, Cours reçus aujourd'hui.

L'HIVER A QUEBEC
(Dépêche spéciale à La Presse)
La glace commença déjà à se former sur les batteries de Québec. Il neige et nous sommes actuellement en hiver.

L'AFFAIRE BEAUVAIS-GRAILLON
SAINT-HYACINTHE, 17. - L'enquête dans l'affaire Beauvais-Grailon, qui devait reprendre à 10 heures ce matin, pour l'audition de quelques témoins du plaignant, a été retardée à cause de certains jugements que doit rendre l'honorable juge Tollef.

VOL DANS UNE EGLISE
Le ciboulot volé
New-York, 17. - Des malfaiteurs inconnus se sont introduits